

Réf: Dossier N° 060295

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OXYGEN DENTAL CLINIC SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN CITE PRESSE,
Lot 107BCELINFO, Ilot 2381

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2021, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OXYGEN DENTAL CLINIC SARL »

Objet :

- Restaure les dents endommagées (plombages, traitement de caries et des infections graves de la cavité buccale).
- Remplace les dents manquantes (ponts, prothèse, implants)
- Interventions chirurgicales sur les mâchoires et sur les gencives (extraction de dents, greffes de gencives, implants dentaires).
- Achat et vente de matériels médicaux.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN CITE PRESSE, Lot 107BCELINFO, Ilot 2381

Dirigeant(s) : M ERIC KONAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05630 du 06/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38480/GTCA/RC/2021 du 06/12/2021

